cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Réglementation des manifestations aériennes

28/04/2026

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : tout agent

Prérequis : aucun

Objectifs :
Connaître la réglementation propre aux manifestations aériennes ;
Comprendre les rôles et obligations des différents intervenants ;
Comprendre le vocabulaire propre au domaine aérien ;
Savoir répondre aux demandes d'organisateurs ou de mairie.

Programme :

1- Définition de la manifestation aérienne

2- Catégories des manifestations aériennes : de grande importance, de moyenne importance ou de faible importance

3- Demande d'autorisation préfectorale
Les délais ;
Le dossier ;
L'instruction de la demande.

4- Déroulement des manifestations aériennes
Le directeur des vols ;
Le rôle du directeur des vols (avant, pendant et après la manifestation) ;
Les participants ;
Les évolutions.

5- Contrôle des manifestations aériennes

6- Zones réglementées, zones réglementées temporaires, zones interdites ou dangereuses (AIP ENR, ZRT, ZIT)

7- Services d'ordre et de secours
Règles de sécurité : dispositif prévisionnel de sécurité, service d'ordre et de secours

8- Hélisurfaces (aires non nécessairement aménagées qui ne peuvent être utilisées qu'à titre occasionnel)
Des conditions strictes d'autorisation ;

Programme de formation

Hélisurfaces à terre ;
Hélisurfaces en mer.

9- Les manifestations aériennes faisant intervenir uniquement des aéromodèles
L'autorisation préfectorale ;
Service d'ordre et de secours ;
Le cas des présentations publiques en intérieur.

Formateur référent :
M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agrée

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :
Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à prendre contact avec notre référent handicap.
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).